

**Présent(e)s** : M. Barny, Mme Burnat, M. Canet, Mme Cazals, Mme Chami, Mme Depieds, Mme Desbouvrie, Mme Gramond, M. Gros, Mme Hauszwalb, M. Housieux, Mme Michelotti, M. Moreau, Mme Perrier, M. Percheron, Mme Radot, Mme Saint-Paul et M. Raoux.

**Excusé(e)s** : M. Clarisse et Mme Denys.

*Ne pouvant être présente à la réunion, Mme Corine Faugeron, l'élu référente du Conseil de quartier Saint-Gervais, transmet ses excuses aux membres du Conseil de quartier Saint-Gervais.*

M. André Moreau ouvre la séance en espérant que les membres du Conseil de quartier ont passé un bel été. Il annonce la poursuite des projets en cours pour les mois à venir et le retour de Mme Hortense Georgandelis au poste de Coordinatrice des Conseils de quartier du 4<sup>e</sup>.

### **Intervention de M. Fahd Zhar, conseiller technique en charge de l'espace public et de la propreté au cabinet du Maire du 4<sup>e</sup>**

M. Fahd Zhar intervient en début de réunion pour présenter aux membres du Conseil de quartier Saint-Gervais un nouveau dispositif de tri appelé Trilib'. Il précise que cette nouvelle solution de tri installée sur l'espace public est expérimentée depuis 2016 dans le 19<sup>e</sup> arrondissement parisien et qu'elle va être généralisée à tout Paris et donc dans le quartier Saint-Gervais. Il ajoute que cette solution fonctionne plutôt bien dans le 19<sup>e</sup> arrondissement.

Il explique que le Trilib' propose jusqu'à 5 bacs de tri ayant des petites ouvertures de couleurs qui correspondent aux types de déchets suivants:

- bouteilles et flacons en plastique, emballages en métal, briques alimentaires (même consignes de tri que les bacs jaunes parisiens classiques)
- papiers et emballages en carton (les papiers et les emballages en carton sont composés des mêmes matières «fibreuses»: en les isolant du plastique et du métal, on peut les recycler plus facilement)
- bouteilles, pots et bocaux en verre, avec ou sans bouchon, vidés, non rincés.
- grands cartons bruns et cartons de déménagement.
- Vêtements - propres et secs - en sac fermé de 30 litres maximum; chaussures liées par paire, linge de maison.

Installés sur deux places de stationnement, 5 bacs occupent un linéaire de 10m environ et ont une hauteur d'environ 1,55 m.

M. Fahd Zhar précise que les services de la ville ont repéré deux adresses dans le quartier Saint-Gervais pouvant accueillir des Trilib': le 12 rue du Figuier ou le 6 rue Malher. Il ajoute qu'un Trilib' sera installé dans le quartier Saint-Merri et un autre dans celui de l'Arsenal. Il assure que ces nouveaux bacs ne viendront pas remplacer les bacs existants dans les copropriétés car telle n'est pas leur vocation. Ils constituent une alternative au tri habituel qui se matérialise par les bacs verts, jaunes et blancs présents généralement dans les pieds d'immeubles. Mais le 4<sup>e</sup> arrondissement étant un arrondissement très dense avec de nombreux immeubles non dotés de locaux poubelles, Trilib' constitue pour eux une solution de tri à proximité de chez soi.

Mme Jacqueline Depieds signale que le 6 rue Malher se situe devant un restaurant et qu'une telle installation pourrait lui procurer une grande gêne. Les membres du Conseil de quartier s'accordent sur la nécessité de trouver un emplacement qui ne gêne pas les commerçants.

Certains membres du Conseil de quartier trouvent l'emplacement de la rue Malher plus pertinent en raison du tissu plus dense des rues environnantes et d'une circulation plus importante du public. Ils partagent l'avis que la rue du Figuier présente davantage d'immeubles avec des locaux poubelles en rez-de-chaussée.

M. André Moreaux fait remarquer que ce type de dispositif existe déjà en Province.

Le terre-plein Saint-Paul est proposé comme emplacement potentiel pour accueillir le Trilib'. M. Fahd Zhar répond que le terre-plein Saint-Paul accueille déjà beaucoup de mobilier

urbain et que l'installation des bacs à cet endroit serait probablement refusé par les ABF pour protéger la covisibilité de l'Église St-Paul.

M. Pascal Raoux évoque le bruit occasionné par ce type de système et demande s'il n'est pas envisageable d'opter pour des systèmes enterrés. Il signale l'abondance de bouteilles posées à côté du conteneur à verre situé à l'angle des rues Louis-Philippe et de l'Hôtel de ville. Il évoque également le bruit occasionné par le mobilier très lourd du restaurant Julien et la présence permanente de personnes sans abri dans la rue du pont Louis-Philippe. M. Fahd Zhar explique que l'amas de bouteilles localisé près du conteneur à verre est un phénomène de remontée que les services de Propreté ont bien constaté et qu'ils imputent aux remontées des fêtards estivaux des berges de Seine. Il précise que la Mairie du 4<sup>e</sup> se laisse 15 jours d'étude pour voir si ces amoncellements vont stagner. Sur la question des dispositifs en sous-sol, il répond que la ville de Paris n'est pas propriétaire des sous-sols de Paris et que les prérogatives de la Ville de Paris sont limitées au nettoyage et aux encombrants. Il reconnaît la situation problématique des personnes sans abri qui vivent dans cette rue et explique que la Mairie du 4<sup>e</sup> travaille depuis 4 ans à trouver des solutions dans le strict cadre de ses prérogatives (nettoyage régulier du site, enlèvement des encombrants mais pas d'éviction, qui relève de la seule compétence de la Police) : elles ont refusé les propositions d'hébergement et il n'est pas possible de toucher à leurs effets personnels. La solution sociale a épuisé tous les potentiels.

M. Alexandre Gros souligne la saleté de la rue des Rosiers et propose d'installer un Trilib' dans les rues qui longent la Halle des Blancs-Manteaux. M. Fahd Zhar explique que la brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris empêche formellement de mettre quoi que ce soit dans ces rues.

Plusieurs membres signalent la paillote installée par le restaurant Marianne. M. Fahd Zhar répond qu'elle est illégale et que des campagnes de verbalisation ont déjà commencé.

M. Alexandre Gros propose comme nouvel emplacement le décrochement situé près du restaurant Goldenberg.

M. Pierre Housieaux partage l'avis qu'il faut faire confiance aux services lorsqu'ils font des préconisations mais qu'il serait utile de connaître les critères qui ont déterminé leurs choix.

Un vote sur les deux sites proposés par la Ville a lieu pendant la réunion :

- 5 personnes votent en faveur du 6 rue Malher, sous réserve que l'emplacement ne soit pas devant un commerçant.
- 7 personnes se prononcent pour le 12 rue du Figuier.
- 5 personnes s'abstiennent de voter
- 1 personne se prononce contre l'installation de trilib sur ces deux sites.

Le site de la rue du Figuier est donc retenu pour l'installation d'un Trilib'.

### **Point sur le budget participatif 2019**

La Coordinatrice des Conseils de quartier du 4<sup>e</sup> annonce que le vote du budget participatif 2019 a débuté le vendredi 6 septembre et va durer jusqu'au 22 septembre 20h. Elle précise qu'il est possible de voter jusqu'à 4 projets maximum pour le budget participatif du 4<sup>e</sup> et jusqu'à 4 projets pour le budget participatif parisien.

15 projets sont soumis aux votes cette année pour le 4<sup>e</sup> arrondissement.

### **Jardinières du village Saint-Paul**

Mme Alice Desbouvrie annonce que la Mairie du 4<sup>e</sup> a proposé aux Conseils de quartier du 4<sup>e</sup> de récupérer des jardinières qui étaient installées dans le village Saint-Paul. Elle a discuté avec le directeur de l'école Hospitalières Saint-Gervais sur l'idée d'en installer sur la place devant l'école, pour permettre aux enfants de jardiner. La Mairie du 4<sup>e</sup> lui a ensuite expliqué que la place était très contrainte en terme d'espace en raison des accès pompiers.

Certains membres du Conseil se demandent les raisons de les enlever du village Saint-Paul.

M. Pascal Raoux a remarqué que les deux jardinières situées en face du mémorial de la Shoah sont très rouillées et demande si elles ne peuvent pas être remplacées par les jardinières qui sont proposées.

La Coordinatrice des Conseils de quartier rappelle que l'entretien de ces jardinières reviendrait aux habitants. M. Jérôme Canet regrette que les habitants n'arrivent pas à discuter avec la ville pour l'entretien des jardinières installées sur l'espace public. Il cite l'exemple de celles installées rue des Blancs Manteaux : les services de la DEVE arrosent uniquement la jardinière en pleine terre qui est à deux mètres des jardinières du Conseil de quartier.

Mme Françoise Cazals se demande s'il y a suffisamment de place pour installer une jardinière rue de Sévigné, en face du n°26.

Aucun membre du Conseil de quartier ne souhaite entretenir de jardinières.

### **Projet de bibliothèque interculturelle**

M. André Moreau fut heureux de découvrir dans le compte rendu de mandat du Maire du 4<sup>e</sup> le projet de bibliothèque interculturelle porté par le Conseil de quartier.

Mme Alice Desbouvrie rappelle que l'association Livrensemble s'est créée pour pouvoir notamment bénéficier de subventions. Elle explique qu'une proposition de convention de partenariat a été envoyée la semaine dernière à la Direction des Affaires Culturelles (DAC) de la ville de Paris. Cette convention stipule que la mairie mettrait à disposition de l'association un local, du mobilier et un accès informatique pour avoir accès au fond des bibliothèques parisiennes. L'association reste dans l'attente du retour de la DAC.

Elle annonce l'Assemblée générale de l'association prévue le mercredi 25 septembre en salle calmon de la Mairie du 4<sup>e</sup>, avec l'élection du Conseil d'administration. L'association compte pour le moment une vingtaine d'adhérents. Elle précise que les personnes qui souhaitent voter lors de l'assemblée générale doivent s'acquitter de leur cotisation.

Elle ajoute que les membres du Conseil de quartier travaillant sur le projet ont contacté un certain nombre de maisons d'édition pour bénéficier de dons de livre, qu'ils cherchent à stocker. Ils mettent en place les choses sur différents chantiers et espèrent avoir prochainement un lieu.

Une première réunion avec des personnes ressources sera organisée au mois de janvier.

Elle précise qu'ils ont rencontré la bibliothèque Arthur Rimbaud pour leur présenter le projet et que l'idée serait de travailler ensemble, mais qu'ils n'ont aucune certitude d'être dans le 4<sup>e</sup> arrondissement

Enfin, elle rappelle que la participation de tous est bienvenue, que c'est un projet né au Conseil de quartier, qui a pris de l'envergure et de l'ampleur, et qu'il est traité à côté des réunions du Conseil de quartier.

### **Vide greniers du 29 septembre**

Les membres du Conseil de quartier souhaitent que les quadripodes installés sur la place Baudoyer déménagent et font part de la difficulté de délocaliser les personnes qui ont un stand.

M. André Moreau évoque l'état problématique de la place Baudoyer l'année dernière après l'événement. La Mairie du 4<sup>e</sup> demande aux organisateurs du vide-greniers d'alerter les personnes inscrites sur la nécessité de laisser les lieux propres en fin d'événement. Les membres du Conseil de quartier demandent à la Mairie du 4<sup>e</sup> d'avoir des sacs poubelles le jour de l'événement et demandent, en cas de non financement de ceux-ci par la Mairie, un devis pour pouvoir les financer avec leur budget. Ils soulignent également le besoin de faire passer les services de la propreté le dimanche soir pour récupérer les déchets.

### **Divers**

Il est demandé si les auvents en toile des restaurateurs de la place du Bourg-Tibourg vont être enlevés car ils gênent les arbres de la place. Mme Céline Hauszwalb constate que les terrasses des restaurateurs ont obtenu l'allée anciennement située entre leur local et leur contre terrasse, mais rappelle que leurs terrasses devaient être limitées aux arbres. Elle signale les débordements de terrasse importants. Il est demandé pourquoi la terrasse de l'Étincelle n'a pas été démontée.

M. Alfred Barny signale les problèmes de drogues dans le quartier, des dealers sont depuis 1 an à l'angle des rues de la Bretonnerie et du Temple.

Mme Alice Desbouvrie rappelle que les présidents des Conseils de quartier rencontrent la Commissaire de Police du 4<sup>e</sup> chaque année et demande si cette rencontre est prévue prochainement. Cette réunion est l'occasion de remonter les problèmes de drogues et de cambriolages évoqués lors de la réunion.

Il est conseillé d'appeler le 17 dès qu'un riverain constate des dealers dans la rue.

Les membres regrettent de n'avoir pas vu leur élue référentes Mme Corine Faugeron depuis six mois avec l'été et demandent qu'elle soit présente à la prochaine réunion d'octobre avec la Coordinatrice des Conseils de quartier.

### **Prochaine réunion du Conseil de quartier 2019**

**De 19h à 21h, en salle voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4<sup>e</sup>**

Mardi 8 octobre, mardi 12 novembre et mardi 10 décembre